



Soutien psychologique

A destination des salariés de la Direction Générale, du Service Education Loisirs et du dispositif Hurepoix Multiservices.

ASTE, service de santé au travail, propose aux salariés des entreprises adhérentes de bénéficier d'un soutien psychologique.

Pour cela, le/la salarié.e doit contacter directement par téléphone le Centre médical **ASTE** auquel il/elle est rattaché.e. Un échange sera alors prévu avec le Médecin du travail qui l'orientera vers une aide psychologique.

Ce service est destiné à tous les salariés qui ressentent le besoin d'être écouté et accompagné par un spécialiste.

Coordonnées des centres **ASTE**

POUR LA DG ET LE SEL

Centre médical d'Evry
18 rue du Bois sauvage
91000 Evry
01 69 91 04 11

POUR HMS

Centre médical de Saint-Michel-sur-Orge
10 rue d'Alembert
91240 Saint-Michel-sur-Orge
01 69 46 40 48

**Une cellule de soutien psychologique pour vous
et vos salariés**

Des psychologues à votre écoute 7j/7 et 24h/24

0 800 950 063

N'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées téléphoniques (vous pouvez ne pas donner de nom de famille) si la ligne est occupée.

Ce dispositif de soutien vous est destiné, ainsi qu'à tous vos collaborateurs. Il vous permettra de vous exprimer et d'être écouté par un spécialiste en toute discrétion et sans contrainte.

Vous pouvez aussi utiliser une adresse mail dédiée : efficience@psyunit.org comme premier point de contact.

En spécifiant si vous le souhaitez :

- Votre identité ou juste votre prénom,
- Vos coordonnées téléphoniques
- Les moments auxquels vous souhaitez être contacté par un de nos psychologues.

Cette boîte mail sécurisée est uniquement accessible à l'équipe de psychologues de Crise-Up.

Ces espaces d'expression bienveillants sont neutres et confidentiels et tous les psychologues sont soumis au secret professionnel.

Efficiency Santé au Travail



Poursuite des orientations de la *FEDERATION NATIONALE DES MUTUALITES FRANÇAISES (FNMF)*

Les mutuelles membres de la ***FNMF*** ont pris la décision de prendre en charge, dès le premier euro facturé au patient, les **consultations de psychologues (4 séances par année)** pourront être prises en charge dans une limite de **60 euros par séance** avec effet rétroactif au 22 mars 2021).

Le Conseil d'administration de la ***MGEN*** s'inscrit dans cette même orientation pour l'ensemble des offres individuelles et collectives dans le cadre d'une expérimentation qui se tiendra du **1^{er} mai au 31 décembre 2021**.

Téléconsultation médicale accessible en cas de besoin

Au sein de l'Espace personnel de la ***MGEN***, accessible via le lien suivant : <https://mamutuelle.mgen.fr/> dans la rubrique « Services », les salariés ont la possibilité de bénéficier de la téléconsultation médicale « MesDocteurs ».

La plateforme de téléconsultation couvre la plupart des spécialités de santé auxquelles les salariés pourraient avoir besoin. Consultations en direct par chat ou visio 24h/24 et 7j/7.

Les téléconsultations sont sécurisées et intégralement prises en charge par ***MGEN SOLUTIONS***.



CHORUM, organisme de prévoyance de l'***AD PEP 91***, propose une cellule d'écoute psychologique à l'attention des salariés intégralement pris en charge par la branche professionnelle.

Une cellule d'écoute psychologique est à votre disposition, **24h/24, 7j/7** via le numéro : **0 805 230 443**